## COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

## Délibération du Conseil municipal du 18 décembre 2020

Envoyé en préfecture le 24/12/2020

Reçu en préfecture le 28/12/2020

Affiché le 29/12/2020

ID : 027-212702542-20201218-50DE-DE

| Conseil municipal du                   | 18 décembre 2020 | Délibération N° | 2020-0050 | - |
|--|------------------|-----------------|-----------|---|
| ······································ |                  |                 |           | - |

Étaient présents : Mmes Laurence HUZE, Patricia BRAY, Ingrid MARCELPOIL, Déborah DOMINGUEZ, Valérie BRANDIN BEGHIN, Nadège COMORET, MM. Raphaël NORBLIN, Michel PHILIPPE, Mathieu MARCAL, Jacky CAPEL, Franck

LAMBLARDY, Alain MIMEAU, Jean-Nicolas MASSON, Ludovic SOULARD

Absents représentés : Mme Anne-Maïté TURMEL

Pouvoirs : Mme Anne-Maïté TURMEL a donné pouvoir à Mme Patricia BRAY

Membres en exercice: 15

Présents 14

Votants 15

Conseil convoqué le 11/12/2020

Secrétaire : Mme Ingrid MARCELPOIL

Votes Pour: 14

Contre: 0 Abstentions: 1

## Droit de Préemption Urbain - délégation au Maire

Vu l'article L 2122-22 du CGCT, Vu le Code de l'Urbanisme, Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, par 14 voix « pour » et 1 abstention (M. Franck LAMBLARDY), Monsieur le Maire à signer les déclarations d'intention d'aliéner concernant l'ensemble des biens situés sur le territoire communal.

pour extrait certifié conforme,

Le Maire Raphaël NORBLIN